

Programme de formation : Organiser ses élections du CSE

(V1 du 10/10/2022)

Durée: 7 heures (1 jour) - Effectif: entre 2 et 10 stagiaires - Tarif: 1000 € HT

Public et pré-requis

Profils des apprenants

- Experts-comptables, avocats
- DRH, RRH, juristes en droit social
- Dirigeants de TPE, PME
- Toutes personnes en charge de l'organisation des élections

Prérequis: aucun

Accessibilité et délais d'accès

<u>Accessibilité handicap</u>: Vous êtes en situation de handicap et avez besoin d'une adaptation, nos services sont à votre disposition afin de vous accompagner au mieux.

Modalités: Présentiel ou distanciel

Délais d'accès : Possibilité de réaliser la formation dans les 7 jours ouvrés.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir le périmètre des élections
- Préparer le calendrier des élections
- Faire face aux problématiques couramment rencontrées dans la mise en œuvre de la procédure

Contenu de la formation

- 1 Définir le périmètre des élections
- 1.1 Déclenchement des élections
- 1.1.1 Premières élections
- 1.1.2 Renouvellement du CSE
- 1.1.3 Elections partielles
- 1.1.4 Elections complémentaires
- 1.2 Périmètre des élections
- 1.2.1 L'unité économique et sociale
- 1.2.2 L'établissement distinct
- 1.2.3 CSE interentreprises
- 1.3. Le personnel
- 1.3.1 Règles de computation des effectifs
- 1.3.2 Les collèges électoraux
- 1.3.3 Les électeurs et les éligibles
- 1.4. Les organisations syndicales
- 1.4.1 Organisations syndicales à inviter
- 1.4.2 Cas particulier des entreprises de 20 salariés ou moins

1.5. Les modalités de vote

- 1.5.1 Vote papier (à l'urne)
- 1.5.2 Vote papier (par correspondance)
- 1.5.3 Vote électronique

2 Préparer le calendrier

2.1 La définition des règles de vote

- 2.1.2 L'information des salariés sur l'organisation des élections
- 2.1.2 L'invitation des organisations syndicales
- 2.1.3 La réunion de négociation
- 2.1.4 La signature du protocole préélectorale ou la fixation unilatérale des règles de vote
- 2.1.5 L'information des salariés sur les modalités de scrutin et l'affichage des listes

2.2 La mise en œuvre du vote

- 2.2.1 Le dépôt des candidatures
- 2.2.2 Le premier tour des élections
- 2.2.3 Le deuxième tour des élections
- 2.2.4 La proclamation des résultats
- 2.2.5 Les formalités

3 Faire face aux problématiques rencontrées en pratique

3.1 Les problématiques d'effectif

- 3.1.1 Les salariés mis à disposition
- 3.1.2 La prise en compte des CDD et des travailleurs temporaires
- 3.1.3 Les dirigeants salariés

3.2 La négociation

- 3.2.1 Que faire si aucun syndicat ne se présente aux négociations
- 3.2.2 Comment mener les négociations
- 3.2.3 Gérer le refus des syndicats de signer le protocole d'accord préélectoral

3.3 Les candidatures

- 3.3.1 Comment traiter une candidature illicite
- 3.3.2 Comment traiter une candidature qui ne respecte pas les règles de représentativité hommes femmes
- 3.3.3 Comment traiter une candidature tardive

3.4 Le vote électronique

- 3.4.1 Bien choisir les modalités de communication des identifiants
- 3.4.2 Connaître les dispositifs de sécurité
- 3.4.3 Le rôle des membres du bureau
- 3.4.4 Gérer la perte des identifiants par un électeur

3.5 Le dépouillement et la proclamation des résultats

- 3.5.1 Comment remplir le cerfa (même si la machine le fait pour vous)
- 3.5.2 L'importance de la proclamation des résultats

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

La formation sera animée par Me Colomban de La Monneraye.

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports théoriques sous forme d'exposés participatifs avec support visuel sous Powerpoint
- Exercices et cas pratiques

La pédagogie mise en œuvre favorise l'appropriation par les participants, d'un savoir-faire opérationnel adapté aux besoins des entreprises.

■ Un document de synthèse pédagogique sera remis à chaque stagiaire

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation et modalités d'évaluations

- Feuilles de présence.
- Questions orales
- Mises en situation.
- Etude de cas concrets, Exercices pratiques d'évaluation
- Un questionnaire d'évaluation permettra de valider l'acquisition des connaissances
- Délivrance d'un certificat de réalisation